



RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE TYPE
LIGUE AURA BADMINTON
SAISON 2024/2025



Version 29/10/2024

| | |
|--|--|
| Nom du tournoi : | Badiévales de Tignieu - 10ème édition |
| N° de dossier Poona : | 2401258 |
| Club ou comité organisateur du tournoi : | Badminton Club de Tignieu |
| Lieu de la compétition : | Gymnase du collège Philippe Cousteau 99 rue de l'Eglise 38230 TIGNIEU-JAMEZIEU |

GÉNÉRALITÉS

| | |
|---------------------------------|---|
| 1) La compétition est de type : | Tournoi individuel adultes (minimes à vétérans) |
| Il s'agit d'un tournoi nocturne | Non |

Elle se déroule en application des règlements de la FFBaD, de la ligue AURA et de ce présent règlement.

Si compétition jeunes ou catégorie jeunes avec tableaux à part, seront autorisés à participer :

| | |
|--|--------------------------|
| Le niveau géographique de la compétition est : | National |
| 2) La compétition se déroule du : | 08/03 2025 au 09/03 2025 |

| | | | | |
|-----------|---|-----------------|---|----------|
| 3) Dans : | 1 | salle(s) et sur | 9 | terrains |
| Salle 1 = | 9 | terrains | | |
| Salle 2 = | | terrains | | |
| Salle 3 = | | terrains | | |
| Salle 4 = | | terrains | | |

| | |
|--|--|
| 4) Le logiciel utilisé sera : | BadNet |
| 5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est : | Olivier MARTIN / Christian PETIT (adjoint) |

Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.

| | |
|-----------------------------------|-------------|
| 6) le (la) GÉO principal(e) est : | Rémi CACHET |
|-----------------------------------|-------------|

Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.

SÉRIES ET TABLEAUX

| | | | |
|---|----|---|----|
| 7) La compétition est ouverte aux joueurs allant de | N2 | à | NC |
|---|----|---|----|

8) Les disciplines sont les suivantes :

| | | | | |
|--------|--------|--------|--------|--------|
| SH non | SD non | DH oui | DD oui | Mx oui |
|--------|--------|--------|--------|--------|

Préciser quelle(s) discipline(s) se joue(nt) sur quel jour ainsi que les incompatibilités de disciplines un même jour (simple et mixte par exemple) et/ou si le panachage est interdit (SD R - DD D par ex)

| |
|---|
| Double dame et double homme le samedi 08/03/2025 et double mixte le dimanche 09/03/2025 |
|---|

| | | |
|---|---------------------------------|---------------|
| 9) Chaque joueur peut participer à maximum : | deux | discipline(s) |
| 10) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en | Poules puis élimination directe | |

En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.

11) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.

INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

| | |
|---------------------------|--|
| 12) L'inscription se fera | individuellement ou par club ou par comité |
|---------------------------|--|

13) La date limite de réception des inscriptions est fixée au

| | |
|-------|------|
| 20/02 | 2025 |
|-------|------|

 Le nombre maximum de joueurs sera de

| |
|-------------------|
| Sam 216 / Dim 156 |
|-------------------|

 pour l'ensemble de la compétition
 Une liste d'attente sera établie

| |
|-----------------------------------|
| pour l'ensemble de la compétition |
|-----------------------------------|

 en cas de surnombre selon les critères suivants :

| |
|--|
| Critère 1 - Autre à préciser dans SPÉCIFICITÉS |
| Critère 2 - Date de paiement |
| Critère 3 - Date d'inscription |

14) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)

adresse mail :

 lien BadNet :

| |
|---|
| https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=25342 |
|---|

 adresse postale :

15) Le joueur devra être licencié

| |
|-----------------------------|
| à la date du tirage au sort |
|-----------------------------|

16) Les droits d'engagement sont de :
 1 tableau

| |
|------|
| 20 € |
|------|

 2 tableaux

| |
|------|
| 22 € |
|------|

 3 tableaux

| |
|--|
| |
|--|

 Par équipes

| |
|--|
| |
|--|

17) Le paiement se fera

| |
|--|
| individuellement ou par club ou par comité |
|--|

18) Le paiement est à effectuer

| |
|--|
| en ligne sur Bad Net avec le lien ci-dessous |
|--|

| |
|---|
| https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=25342 |
|---|

19) Le CPPH ou le classement pris en compte sera celui du :

| | |
|-------|------|
| 20/02 | 2025 |
|-------|------|

 La confection des tableaux sera effectuée le :

| | |
|-------|------|
| 20/02 | 2025 |
|-------|------|

 La confection des tableaux sera faite en tenant compte

| |
|---------|
| du CPPH |
|---------|

FORFAITS

20) Les droits d'inscription sont remboursables en cas de **désistement notifié avant la date limite d'inscription**.
 Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

21) Le joueur doit alors envoyer, au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition, un justificatif à la ligue AURA à david.chaillou@badminton-aura.org ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

REPLACEMENTS

22) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :

- 1 - En cas de forfait d'un seul joueur de la paire, la priorité est donnée à ce dernier pour qu'il trouve un remplaçant ou qu'il valide un joueur au choix déjà inscrit.
- 2 - En cas de forfait de la paire complète ou à défaut de solution selon le point 1 avant la date du TAS, la paire en LA n°1 sera repêchée.
- 3 - En cas de forfait de la paire complète ou à défaut de solution selon le point 1 après la date du TAS, la paire en LA n°1 de la série concernée par le forfait sera repêchée.

DURANT LE TOURNOI

23) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.

24) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.

25) Le volant de référence plume sera

| |
|-----------|
| SPIN Gold |
|-----------|

 Le volant de référence plastique sera

| |
|--|
| |
|--|

26) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier, qui est indicatif. Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné.

Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.

27) Le mode d'arbitrage du tournoi sera

en auto-arbitrage et par officiels

28) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu'à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.

29) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à

trois minutes

de prise de contact avec le

terrain, **test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain.**

30) Les feuilles des matchs

ne seront pas imprimées. Des ardoises ou feuilles de brouillons seront à disposition au bord des terrains et le score des matchs devra être saisi sur les tablettes à disposition.

31) Pour tout volant touchant une structure fixe

Toujours faute

Pour tout volant touchant une structure amovible

Toujours faute

32) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.

33) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.

34) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

35) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES

Règles concernant les inscriptions :

- 80 places (40 paires) seront prioritaires pour le DD
- 128 places (64 paires) seront prioritaires pour le DH
- 176 places (88 paires) seront prioritaires pour le DM

Les inscriptions seront prioritaires par ordre d'inscription avec paiement de la paire (date et heure du paiement sur Badnet).

Les listes d'attente seront mise en place dès le dépassement des limites fixées précédemment avec classement par ordre d'arrivée (date et heure du paiement sur Badnet). Jusqu'au tirage au sort les LA seront susceptibles de changer selon les prévisions des tableaux et les éventuels ajustements. A partir de la date du tirage au sort, les listes d'attente seront figées et n'évolueront qu'en cas de désistement des paires du tableau principal. A ce moment la priorité sera donnée aux paires situées en première place de la liste d'attente du tableau et de la série concernée.

Le club se réserve le droit de déroger à ces règles dans l'optique de respecter le Règlement Général des Compétitions (écart x16 et règle pour les joueurs NC, P12 et P11) et pour garantir les meilleures conditions de jeu pour tous.

Beatrice COPIER sera présente pour arbitrer certains matchs

Certains matchs sont susceptibles d'être filmés. En cas d'opposition merci de informer la table de marque à votre arrivée.

